

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 16 : Langues étrangères 1			
Code	ECCM2B16LET1	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Chantal BLAES (chantal.blaes@helha.be) Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en lien direct avec les axes communicatifs et linguistiques. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser la langue dans un contexte professionnel exerçant ainsi les différentes compétences de la communication en langue anglais ou néerlandaise.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

- Structurer correctement des phrases complexes dans un domaine professionnel
- Utiliser un vocabulaire adéquat
- Maîtriser la théorie grammaticale
- Exercer la théorie grammaticale
- Répondre adéquatement aux questions posées sur un contenu oral et/ou écrit
- Présenter un exposé structuré

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM2B16LET1A	Anglais	30 h / 3 C
ECCM2B16LET1B	Néerlandais	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM2B16LET1A	Anglais	30
ECCM2B16LET1B	Néerlandais	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les dispositions complémentaires relatives aux modalités d'évaluation se trouvent reprises avec précision dans les fiches ECTS propre à chaque langue enseignée(néerlandais ou anglais)

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	3_ECCM2B16LET1A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité du cours de BAC 1, consolider, systématiser et étendre les acquis et compétences.

Approfondir et revoir les notions fondamentales lexicales, grammaticales et syntaxiques abordées en BAC 1. Préparer et orienter l'étudiant vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles il est susceptible d'être confronté en travaillant les quatre compétences linguistiques : compréhension à l'audition, à la lecture, expression orale et expression écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du quadrimestre, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

- Formuler correctement par écrit des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.
- Formuler correctement oralement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.
- Structurer correctement des phrases.
- Prononcer de manière appropriée les mots et phonèmes de la langue anglaise.
- Utiliser un vocabulaire adéquat et correct dans un contexte donné.
- Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
- Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits .
- Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages oraux.
- Traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

- Describing people and objects
- Meetings
- Opinions
- Talks and presentations (basics and more)
- Eating out and requests
- Telephoning
- Hotels

Quelques points grammaticaux vus ou revus:

- Present and past, simple and continuous
- Passive
- Countable and uncountable nouns
- Comparison

Démarches d'apprentissage

- De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées.

De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.

- L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.
- La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.
- Des évaluations obligatoires permettront aux étudiants prendre la mesure de leurs progrès, capacités et connaissances tout en se familiarisant progressivement avec les méthodes d'évaluation propres à l'AA.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Travaux à domicile
- Présentations orales en classe
- Conversations et travail en équipe
- Révisions des matières au bout de chaque chapitre
- Interrogations et évaluations
- Feedback quant au travail effectué

Ouvrages de référence

- HARDING K. and APPLEBY R., International Express Student's Book (pre-intermediate), Oxford.
- photocopies et documents ou sources internet en complément.

Supports

- Manuel
- Photocopies
- Notes de cours
- Sites internet
- CD du manuel (ou autres)
- DVD-ROM

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Tests et travaux tant écrits qu'oraux en cours de quadrimestre représentent 30 %
- Examen écrit et oral: 70 %
- Il n'y aura pas de reprise en compte de l'évaluation journalière du Q1 (interrogations, travaux...) au Q3, les résultats obtenus pour cette AA au Q3 reposent donc à 100% sur les résultats de l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	30				
Période d'évaluation	Exe + Exo	70			Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

La présence aux différentes activités d'enseignement est indispensable et entrera en compte dans l'évaluation.

Toute absence à une évaluation ou à une interrogation doit être justifiée par un document officiel (certificat médical, attestation, ...). Toute absence non dûment justifiée par un document officiel à une évaluation ou interrogation se soldera par une cote nulle pour celle-ci.

Examens

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Toutes les parties de l'épreuve doivent être présentées, sinon, l'épreuve est annulée.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	3_ECCM2B16LET1B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Chantal BLAES (chantal.blaes@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en lien direct avec les axes communicatifs et linguistiques à caractère généraliste dans un premier temps, tourné cependant vers le monde socio-économique, professionnel ensuite. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser dans un contexte réaliste sur base de messages semi-authentiques et authentiques les différentes compétences de la communication en langue néerlandaise: compréhension et production(4). Cette unité(activité) s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible. Les consignes sont formulées d'abord en français, après cette phase de familiarisation, en néerlandais.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes:(compétence 2)

- recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
- comprendre, expliquer et commenter les documents relevant de son champ d'activités professionnelles(socio-économiques et sociétaux au sens large)
- structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents contextes et interlocuteurs
- négocier, argumenter, défendre des dossiers
- présenter à deux moments de l'année(2016-2017) un exposé structuré sur un sujet d'actualité ainsi que sur un sujet plus pointu relevant de la vie économique au sens large en Belgique ou dans différents pays européens. Les thèmes seront variées allant de la consommation, à la politique des transports, à la santé ou encore à la fiscalité. Il pourra également s'agir de présentation de grandes firmes belges et/ou internationales.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu que de façon individuelle, l'étudiant soit capable

- de recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
- de comprendre, expliquer et commenter les documents relevant de son champ d'activités professionnelle(sociétales et socio-économiques au sens large)
- structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différentes situations, contextes variés et interlocuteurs différents
- négocier, argumenter et défendre les dossiers

Thèmes généraux

- Alimentation dans la vie quotidienne, plats, goûts, habitudes, invitations, repas

- Habitudes et/ou découvertes de consommation alternative(recyclage, deuxième main, échange, troc)
- Un géant de l'entreprise privée: Ikea, son histoire, son développement, sa politique environnementale
- Travailler en Belgique: la satisfaction du Belge, salaire et promotions, collégialité
- Le temps et la division du temps
- Le salaire en Belgique: comparaison entre pays et professions, échanges d'expériences, coup d'oeil sur l'étranger en matière de fiscalité et de salaires

PS: L'ordre des thèmes peut être sujet à modification selon l'actualité et l'angle d'attaque méthodologique peut se voir adapté.

Code grammatical

- Construction de la phrase complexe(subordonnée de type temporel, concessif, conditionnel)
- Conjonctions de subordination, pronoms relatifs et adverbes pronominaux
- Expression du futur et du conditionnel(OTTT, OVTT, VTTT, VVTT)
- L'accord de l'adjectif
- Les degrés de comparaison(infériorité, égalité, supériorité)
- Voix passive
- L'utilisation du mot " er"

Code lexical(non exhaustif, mais toujours en lien avec les thèmes généraux)

- Description de la nourriture, habitudes alimentaires, goûts divers, aliments et boissons
- Description de l'habitat, du milieu, des objets de la vie courante, milieu environnemental
- Firme, création, ameublement, objets
- Fonctionnement de l'entreprise, personnels, salaires, nouveaux défis, mutation, promotion
- Fiscalité, impôt des personnes physiques, retenues sur salaires, précomptes, ONSS

PS: Pour des raisons de convenance collective ainsi que pour atteindre les objets finaux, il est possible que certains sujets se voient modifiés en fonction de l'actualité et que l'ordre des éléments ne soient pas respectés L'enseignant veillera à ce que les apprentissages soient équitablement répartis entre Q1 et Q2.

Démarches d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de

- de structurer correctement des phrases complexes
- de formuler correctement par écrit et/ou par oral des messages élaborés liés à la vie quotidienne et professionnelle
- d'utiliser du vocabulaire adéquant dans un contexte pré-défini, préparé et professionnalisant
- de maîtriser la nuance stylistique et lexicale
- de maîtriser la théorie grammaticale complexe
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices en lien direct avec celle-ci
- de répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages élaborés oraux et écrits
- de présenter un exposé structuré sur un sujet relevant de faits de société contemporaine
- de présenter un exposé structuré sur un sujet relativement de la vie économique et/ou entrepreneuriale

Thématiques générales

- Présentation de l'alimentation, des habitudes alimentaires, de la composition des menus
- Habitudes de consommation alternatives(recyclage, deuxième main, échange, troc)
- Un géant de l'entreprise: Ikea
- Travail et administration, candidatures et courrier commercial de base
- Emploi, travail et imposition en Belgique et à l'étranger

Code lexical(non exhaustif en rapport avec les dossiers)

- Types d'habitats
- Echanges et transactions

- Habitat et ameublement
- Firmes, salaires, employés
- Localisation, construction, commerce et industrie
- Imposition, retenues et taxes

Dispositifs d'aide à la réussite

La participation au cours, la préparation des exercices, l'implication personnelle dans les multiples tâches d'enseignement sont mises en oeuvre par l'enseignant délivrant un enseignement interactif et participatif. En ce sens, il s'agit d'une collaboration où l'étudiant s'approprie son savoir par de multiples démarches. Des évaluations régulières obligatoires sont organisées afin de permettre à l'étudiant de se situer, d'apprécier la méthode d'apprentissage et de modifier si nécessaire son attitude au travail. Des travaux de lectures, de recherches de documents et de liens peuvent agrémenter les préparations obligatoires.

Ouvrages de référence

Grammaire illustrée du néerlandais, G.Rosen, Ed. Hatier, manuel de grammaire(achats obligatoires)
 Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G.Rosen, Ed. Hatier, cahier d'exercices(achats obligatoires)
 Vaincre le vocabulaire néerlandais, Livre 1, Fr. Ghesquière; Ed. Labor Educations(achats obligatoires)
 Guide pratique de la communication, 101 actes de communication, J. Vromans, ed. Hatier
 Le lexique néerlandais pour les nuls, Theodoor Puttermans, First Editions
 L'évaluation et le cadre européen commun, CLE International; Chr. Tagliante
 Contact 1, 2, E. de Leeuw, Petra Roël, Annemarie Cornax, Intertaal, Amsterdam 2010
 Notes, dossiers, exercices préparatoires distribués au cours par l'enseignant

Supports

Manuels scolaires
 Notes de cours
 Coupures de presse authentique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le travail journalier représente 30%(moyenne arithmétique obtenue par la somme des différentes évaluations écrites et orales)

Epreuve Q1: 70%(acquis d'apprentissage du Q1 dont 20% sont attribués à la présentation orale individuelle)

Nous procéderons de la même façon au Q2, 30% seront consacrés au travail journalier, l'épreuve du Q2 représentant quant à elle 70% dont 20% sont attribués à la présentation orale individuelle

Les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10/20 au Q1 n'auront pas la possibilité de représenter l'épreuve au Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	30				
Période d'évaluation	Exm	70			Exm	100

Int = Interrogation(s), Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Tout étudiant ayant au Q1(ceci par la somme des notes journaliers, de l'expression orale et de l'épreuve écrite) se verra dispensé pour toute note égale ou supérieure à 10 pour autant que l'ensemble des épreuves aient été présentées.

Le Q3 verra disparaître la notion d'évaluations journalières et concernera à 100% les acquis d'apprentissages non validés du

Q1 et du Q2.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).